

# Référentiel

pour la valorisation économique des  
projets environnementaux et de  
développement durable



# Sommaire

<b>Organisation du référentiel</b>	<b>4</b>
<b>Référentiel</b>	<b>5</b>
<b>I. Référentiel général à toute structure</b>	<b>5</b>
<b>II. Les domaines d'activités transversaux</b>	<b>7</b>
- La sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable	7
- L'insertion par l'activité économique	8
- La coordination de réseaux	10
<b>III. Les domaines d'activités spécifiques</b>	<b>11</b>
- La préservation du patrimoine naturel et bâti	11
- La gestion des énergies	13
- La gestion des déchets	14
- La gestion de l'eau	15
<b>Quelques méthodes d'évaluation</b>	<b>17</b>
<b>I. Les méthodes d'évaluation de la plus-value monétaire des projets environnementaux</b>	<b>18</b>
I.A. La méthode basée sur la productivité	18
I.B. La méthode des coûts évités	18
<b>II. Les différentes méthodes d'évaluation des biens environnementaux</b>	<b>20</b>
II.A. Deux méthodes à préférences révélées	20
- La méthode des coûts de transports ou de déplacements	20
- La méthode des prix hédonistes	21
II.B. Une méthode à préférence déclarée, la méthode contingente	22
<b>Bibliographie</b>	<b>24</b>
<b>Contacts et remerciements</b>	<b>30</b>

## Organisation du référentiel

Le référentiel sur la valorisation économique des actions sur l'environnement s'inscrit dans la dynamique du guide de valorisation de l'utilité sociale des projets environnementaux et de développement durable pour les structures d'économie sociale et solidaire.

Ce référentiel est composé de différentes grilles de lecture. Il a pour objectif de retranscrire en termes économiques la valeur générée ou les coûts évités par la réalisation d'un projet. Il présente une série d'indicateurs de valorisation économique mis à disposition des structures qui choisiront de les intégrer ou non à la valorisation de leur projet.

Le référentiel se divise en trois parties :

- une première grille d'indicateurs commune qui peut être utilisée pour valoriser n'importe quel type de projet
- une deuxième partie concernant les domaines d'activités transversaux divisés en trois grilles de lecture :
  - la sensibilisation et l'éducation à l'environnement
  - l'insertion par l'activité économique
  - la coordination de réseaux
- une troisième partie concernant les domaines d'activités spécifiques divisés en quatre grilles de lecture :
  - la préservation du patrimoine naturel et bâti
  - la gestion des énergies
  - la gestion des déchets
  - la gestion de l'eau

Le fractionnement de ces domaines d'activités permet aux structures d'identifier rapidement les domaines sur lesquels elles interviennent et d'y associer les indicateurs de valorisation de leur projet.

Le code de fiabilité des indicateurs et de complexité d'utilisation se traduit de la manière suivante : l'étoile blanche ☆ évalue la facilité d'utilisation de l'indicateur et l'étoile noire ★ évalue sa fiabilité selon une échelle de valeurs de 1 à 4. 4 étoiles blanches définissent un indicateur très simple à appliquer et 4 étoiles noires définissent un indicateur très fiable.

### **Précaution d'emploi :**

Ce document est une synthèse de travaux déjà réalisés. Il recueille les indicateurs permettant de produire une information chiffrée en terme monétaire. Il n'a pas vocation à solutionner les débats sur les méthodes d'évaluation en cours sur le degré de fiabilité des informations produites. Il n'a pas non plus pour but de donner un rapport coût/avantage ; aucune étude globale faisant l'unanimité n'ayant été conduite à ce jour à notre connaissance. Le but de ce document est de donner des indicateurs de valeur produite par une activité de la manière la plus simple possible.

# Référentiel

## I. Référentiel général à toute structure

La plupart des structures sont créatrices d'emplois et ont des dépenses pour leur fonctionnement. Ces deux points représentent une création de richesse qu'il est important de valoriser.

Critères de valorisation	Données sources	Mesure monétaire ou argumentaire Comment mesurer ?	Quel impact économique ?	Sources	★ fiabilité ☆ simplicité
<b>Création de richesses</b>					
Contribution à l'économie locale	Budget prévisionnel ou réalisé du projet	- masse salariale nette de la structure	- part des salaires injectés dans l'économie locale. <i>Il est possible de pousser l'analyse plus loin avec le tableau page suivante sur les dépenses des ménages</i>	ARPE PACA INSEE. 2008	★★★★ ☆☆☆☆
		- montant des achats aux fournisseurs (fournitures de bureaux, matériel de jardinage, d'entretien forestiers, etc.) et montants des services sous-traités	- ressources financières pour les fournisseurs (fournitures de bureaux, matériel de jardinage, d'entretien forestiers, etc.) et les entreprises sous-traitantes		
		- montant des taxes locales	- ressources supplémentaires pour les collectivités		
Contribution à l'économie nationale	Budget prévisionnel ou réalisé du projet	- taxes salariales : environ 40% d'un salaire chargé est versé à l'état (charges, sécurité sociale, etc.) - montant de la TVA reversée à l'état lorsque la structure y est assujettie	Ressources supplémentaires pour l'état	ARPE PACA	★★★★ ☆☆☆☆

**Tableau des dépenses moyennes par ménages**

*Ce tableau permet d'identifier les secteurs de l'économie locale qui profitent de la création de richesse sous forme de créations d'emplois et donc l'introduction de nouveaux salaires dans l'économie.*

part des dépenses moyennes par ménage	Salariés gagnant entre 10690 et 14452€/an	Salariés gagnant entre 14452 et 18427€/an
habillement	7%	7,4%
produits alimentaires, tabac et alcool	19,5%	18,4%
logement	25,5%	23,1%
loisirs, culture, restauration	13,3%	15,3%
santé	4,1%	3,4%
transports	15%	15,8%
communication	3,8%	3,8%
autres	11,9%	12,9%
total	100%	100%

Sources : INSEE 2006

## II. Les domaines d'activités transversaux

### - La sensibilisation et l'éducation à l'environnement et au développement durable

L'Education à l'Environnement et au Développement Durable (EEDD) se fait par :

- l'information pour le grand public
- l'information dans les entreprises et les collectivités locales
- les interventions dans les écoles et collèges
- la sensibilisation à l'environnement en centre de vacances.

Avec la sensibilisation à l'environnement, l'objectif est de faire adopter des comportements plus respectueux de l'environnement afin de conserver ou d'acquérir un meilleur cadre de vie pour la population.

Critères de valorisation	Données sources	Mesure monétaire ou argumentaire	Impact économique	Sources	★ fiabilité ☆ simplicité
<b>Coûts évités</b>					
<b>EEDD : gestion des déchets.</b> Coûts évités par la collectivité grâce à une réduction des déchets ménagers	Un individu sensibilisé permet d'économiser environ 21€/an pour le traitement des déchets ménagers	Coûts évités par la collectivité en €/an : nombre d'individus sensibilisés à la réduction de la production de déchets X 21€	Diminution du coût du traitement des déchets par une réduction de la production de déchets à sa base	l'ADEME. « <i>le tableau de bord de la prévention de la production des déchets</i> » Bilan 2006. Coll. Repères. <a href="http://www.la.passiflore.free.fr/dechets.htm">www.la.passiflore.free.fr/dechets.htm</a> SITA Engagement économique. « <i>Les enjeux de la maîtrise des coûts de collecte</i> »	★★★ ☆☆☆
<b>EEDD : vers des transports moins polluants.</b> Coûts évités pour la collectivité grâce à une amélioration de la qualité de l'air due à l'utilisation accrue des transports alternatifs	Un individu utilisant sa voiture pour se déplacer émet 4fois plus de gaz à effet de serre qu'un individu utilisant le bus, 13fois plus qu'un individu utilisant le métro et 20 fois plus qu'un individu utilisant le tramway.	Nombre d'individus sensibilisés par la structure ayant changé leur comportement. Ce nombre peut s'obtenir à l'aide d'un questionnaire.	L'amélioration de la santé des individus contribue à réaliser des économies de dépenses en terme de santé publique et à éviter des pertes de revenus occasionnées par des arrêts maladie. L'asthme attribuable à la pollution coûte entre 200 et 800 millions d'€ en dépense de santé publique en 2006 et les cancers attribuables à la pollution coûtent entre 100 et 500 millions€/an en dépenses de santé publique.	- Université de la Méditerranée Thèse de Gislain Géniaux sous la direction d'Antoine Soubeyran « <i>Evaluation et régulation des impacts environnementaux</i> » soutenue le 21juin 1999 » - AIRFOBEP <a href="http://www.notreplanete.info">www.notreplanete.info</a>	★★★ ☆
			Une amélioration de la qualité de l'air permet d'éviter l'encrassement de l'air qui entraîne des dépenses supplémentaires en matière de peinture, de nettoyage, de blanchisserie, etc. en milieu urbain	- Ruff. « L'intérêt public ». 1970	

## - L'insertion par l'activité économique

L'insertion par l'activité économique permet aux individus en difficultés de se réinsérer professionnellement et socialement. Les activités de terrain de ses structures sont en accord avec un concept de valorisation de l'environnement. Les formations professionnelles proposées par les associations correspondent à des métiers en relation directe avec la valorisation de l'environnement : chantiers verts, valorisation des déchets, jardins d'insertion, etc.

Critères de valorisation	Données sources			Mesure monétaire ou argumentaire	Impact économique	Sources	★ fiabilité ☆ simplicité
<b>Création de richesses</b>							
Gain pour l'économie locale	Un salarié à temps plein touchant le SMIC a un pouvoir d'achat de 130€/mois supérieur à celui d'un rmiste. <i>Ce chiffre prend en compte les droits annexes que sont : la CMU, les aides au logement et les allocations familiales en comparant deux cas où les individus ont le même profil</i>			Gain pour l'économie locale/mois : nombre d'individus ayant trouvés un emploi suite au parcours d'insertion X 130€	Gain pour l'économie locale grâce à la hausse du pouvoir d'achat due à l'insertion professionnelle	<a href="http://www.ruralinfos.org">www.ruralinfos.org</a> IFRAP Bertrand Nouel « <i>Economie, emploi et salaires, pour une nouvelle politique des revenus</i> ». Dossier Société civile numéro 71. Juillet-août 2007.	★★★★ ☆☆☆☆
<b>Coûts évités</b>							
Coûts évités par la collectivité	Montant des allocations RMI			Coûts évités par la collectivité en €/mois : somme des allocations mensuelles RMI qui étaient perçues par les individus avant qu'ils trouvent un emploi	Baisse à long terme des dépenses sociales pour la collectivité grâce à l'insertion des rmistes avec la fin des versements des allocations RMI	<a href="http://www.ruralinfos.org">www.ruralinfos.org</a> <a href="http://www.vosdroits-service-public.fr">www.vosdroits-service-public.fr</a>	★★★★ ☆☆☆☆
	enfants	seul	en couple				
	0	448€/mois	672€/mois				
	1	672€/mois	806€/mois				
	2	806€/mois	941€/mois				
par enfant supplémentaire	+179€/mois	+179€/mois					



<p>Coûts évités en terme de santé pour l'économie nationale</p>	<p>50% des Rmistes déclarent avoir des problèmes de santé alors que 20% des individus réinsérés déclarent avoir des problèmes de santé  Séjour à l'hôpital : 3300€/séjour moyen  Séjour à l'hôpital psychiatrique : 500€/jour</p>	<p>- (Nombre de séjours à l'hôpital comptabilisés par les salariés en insertion durant les 24 mois précédents leur embauche - nombre de séjours à l'hôpital comptabilisés par les salariés en embauche) X 3300€  - (Nombre de jours passés à l'hôpital par les salariés en insertion durant les 24 mois précédents leur embauche - nombre de jours passés à l'hôpital par les salariés en embauche) X 500€</p>	<p>Baisse des dépenses publiques de santé grâce à l'amélioration de la santé physique et psychique des publics en difficulté</p>	<p>INSEE. <i>Etat de santé et insertion professionnelle des bénéficiaires du RMI</i>. « Etudes et Résultats » numéro 7. Février 1999.)  Enquête RMI. 1998</p>	<p>★★★  ☆☆☆</p>
---	---	--	--	---	---------------------

## - La coordination de réseaux

Une structure faisant de la coordination de réseaux a pour objectifs :

- de promouvoir les collaborations entre les différents porteurs de projets environnementaux
- d'accompagner les projets, aide au montage d'un projet
- d'expérimenter des outils innovants
- de valoriser les activités « environnement »
- de mutualiser les moyens d'actions
- de communiquer sur les actions « environnement »

Critères de valorisation	Données sources	Mesure monétaire ou argumentaire	Impact économique	Sources	★ fiabilité ☆ simplicité
<b>Coûts évités</b>					
Economie réalisée sur le projet grâce à la mutualisation de moyens	La mise en réseau permet de minimiser les coûts grâce à la mise en commun de personnels et de financements. Par exemple, au lieu que chaque structure paye un expert, un seul expert va être en charge d'un projet commun.	Coût évité : coût d'une intervention individuelle d'expert (en moyenne 1000€ TTC/jour) X nombre de structures participantes – coût d'une intervention collective	Des économies sont réalisées grâce aux projets collectifs et une optimisation de l'utilisation des financements et des compétences professionnelles	ARPE PACA	★★★★ ☆☆☆☆
	La mise en réseau permet de minimiser les coûts grâce à la mutualisation d'outils. Par exemple, au lieu que chaque structure finance son propre outil d'évaluation, un seul outil est réalisé puis partagé par l'ensemble des structures.	Coût évité : coût d'un outil X (nombre de structures -1)	Des économies grâce aux projets collectifs et une optimisation de l'utilisation des financements et des outils		★★★★ ☆☆☆☆

### III. Les domaines d'activités spécifiques

#### - La préservation du patrimoine naturel et bâti

Les objectifs des structures de préservation du patrimoine naturel et bâti peut se décliner en plusieurs actions de protection :

- préservation de la biosphère
- gestion des ressources naturelles
- mise en valeur de l'espace naturel
- mise en valeur du patrimoine bâti à intérêt historique, paysager et culturel
- production d'études sur l'écosystème local

Critères de valorisation	Données sources	Mesure monétaire ou argumentaire	Impact économique	Sources	★ fiabilité ☆ simplicité
<b>Création de richesses</b>					
Contribution au tourisme local	Un touriste dépense en moyenne : <ul style="list-style-type: none"> <li>- 60€/jour en PACA</li> <li>- 31€/jour dans le 13</li> <li>- 47€/jour dans le 04</li> <li>- 60€/jour dans le 05</li> <li>- 71€/jour dans le 06</li> </ul>	Les structure gestionnaires du patrimoine naturel et bâti participent à l'attractivité touristique en €/jour : Nombre de touristes/jour fréquentant le site géré par la structure X dépense moyenne d'un touriste sur son territoire. Les structures non gestionnaires intervenant sur l'entretien des espaces naturels participent indirectement à l'attractivité touristique.	Participation à l'attractivité touristique grâce à une valorisation du patrimoine : <ul style="list-style-type: none"> <li>- préservation et mise en valeur du paysage</li> <li>- accès aux espaces naturels facilité</li> </ul>	Office régional du tourisme Offices départementaux du tourisme	★★★ ☆☆☆
Plus-value de l'immobilier et du foncier	Méthode des prix hédonistes : le fait d'être à proximité d'un site naturel conservant un patrimoine historique bâti restauré et non laissé à l'abandon influe sur le prix de l'immobilier et du foncier. Cette méthode étant complexe, vous pouvez consulter les annexes pour des informations complémentaires.	Participation de la structure dans le phénomène de plus-value. Le calcul de cette plus-value demande une étude spécifique auprès d'un bureau d'étude.	Effet indirect : plus-value immobilière et foncière due aux travaux de restauration du bâti	ARPE PACA	★★ ☆

Coûts évités					
Coûts évités pour la collectivité en terme d'intervention de la sécurité civile sur les incendies de forêts	Coûts d'intervention : - d'un canadair : 1300€/heure - d'un camion citerne : 120€/heure - d'un officier : 50€/heure - d'un sous officier : 45€/heure - d'un sapeur pompier : 35€/heure Pour l'évaluation des risques incendies : se reporter au PPRIF (plan de prévention des risques incendie) de la ou des communes concernée(s). Voici un exemple à la page suivante	La surface traitée par la structure en hectares pour la prévention des risques incendie ne sera quasiment pas endommagée par les incendies de niveau 1, 2 et 3.	Baisse des dépenses de la collectivité pour l'intervention de la sécurité civile grâce à l'entretien des espaces naturels pour la prévention des risques incendie	- Evaluation des risques incendie du PPRIF) - Tarification des interventions du service régional incendie - SDIS départementaux	★★★★ ☆☆☆☆

**Tableau de classification de l'intensité des risques incendies (CEMAGREF)**

niveau	Paramètres physiques	Effets sur les enjeux
1. Très faible	Front de feu inférieur à 350KW/m Vitesse du vent résultant inférieure à 400 m/h	Pas de dégâts aux bâtiments Sous bois partiellement brûlés
2. Faible	Front de feu entre 350 et 1700 KW/m Vitesse du vent résultant entre 400 et 800 m/h	Dégâts faibles aux bâtiments si respect des protections Tous les buissons brûlés ainsi que les branches basses
3. Moyen	Front de feu entre 1700 et 3500 KW/m Vitesse du vent résultant entre 800 et 1200 m/h	Dégâts faibles sur les bâtiments si respect des prescriptions mais volets en bois brûlés Troncs et cimes endommagés
4. Elevé	Front de feu entre 3500 et 7000 KW/m Vitesse du vent résultant entre 1200 et 1800 m/h	Dégâts aux bâtiments même avec respect des prescriptions Cimes toutes brûlées
5. Très élevé	Front de feu supérieur à 7000 KW/m Vitesse du vent résultant supérieure à 1800 m/h	Dégâts aux bâtiments même avec respect des prescriptions Arbres tous calcinés

**Source : PPRIF du Tignet (Alpes maritimes)**

*Le front de feu est calculé en croisant différents paramètres : - la masse seiche de combustible brûlé*

*- la chaleur spécifique de combustion (selon le type de végétation)*

*- la vitesse de propagation du feu*

*La vitesse du vent résultant est calculée en croisant deux paramètres : - la vitesse du vent local*

*- la vitesse du vent effet (amplification ou baisse de la vitesse du vent selon*

*l'exposition et la pente du terrain)*

## - La gestion des énergies

Les structures intervenant sur le thème de l'énergie informent, conseillent et accompagnent le grand public et les collectivités locales vers l'économie des dépenses énergétiques et le développement des énergies renouvelables.

Critères de valorisation	Données sources	Mesure monétaire ou argumentaire	Impact économique	Sources	★ fiabilité ☆ simplicité
<b>Coûts évités</b>					
Economie d'énergie pour les logements grâce à l'installation de panneaux solaires	L'installation de panneaux solaires sur un immeuble permet aux locataires une économie d'environ 35% de la facture de leur consommation d'eau chaude	Coûts évités : facture EDF par habitation X 35%	Baisse des dépenses en énergie grâce à une production issue des panneaux solaires	<a href="http://www.econologie.com/mobile/ar-1277">www.econologie.com/mobile/ar-1277</a> RARE « Retour d'expériences et recommandations pour l'Agenda 21 local » 2004	★★ ☆☆☆
Economie d'énergie pour les logements individuels grâce à la norme HQE	Baisse des dépenses énergétiques d'environ 191€/an/habitation	Coûts évités par en €/an : nombre de projets HQE accompagnés par la structure X 191€	Baisse des dépenses en énergie grâce au développement des bâtiments HQE	<a href="http://www.assohqe.org">www.assohqe.org</a> - IAR Lyon. Etude sur « <i>Les hauts de Feuilly, habitat HQE.</i> » Marc Facchinetti.. 2005-2006	★★★ ☆☆☆☆

## - La gestion des déchets

Les structures de gestion des déchets travaillent pour la limitation de la production de déchets à sa source et interviennent dans la collecte et le recyclage des déchets.

Critères de valorisation	Données sources	Mesure monétaire ou argumentaire	Impact économique	Sources	★ fiabilité ☆ simplicité
<b>Création de richesse</b>					
Contribution à l'économie locale	Les structures de traitement des déchets s'occupent du recyclage de certains déchets qu'elles vont ensuite revendre en tant que matière première	Chiffre d'affaire issu de la vente des déchets recyclés	Hausse de la production de richesses pour l'économie locale avec le traitement et la vente de matériaux recyclés	<a href="http://www.microrange.com">www.microrange.com</a>	★★★★ ☆☆☆☆
<b>Coûts évités</b>					
Coûts évités par la collectivité	Coût de collecte des DEEE (déchets d'équipements électroniques et électriques) : entre 87 et 416€/tonne	Fourchette de prix pour les coûts évités par la collectivité en € : quantité (en tonne) des DEEE pris en charge par la structure X 87€ et 416€	Economie sur le coût de la collecte des déchets pour la collectivité grâce à une prise en charge des DEEE par la structure	ADEME <a href="http://www.microrange.com">www.microrange.com</a>	★★★ ☆☆☆☆

## - La gestion de l'eau

Les structures travaillant sur le thème de l'eau et de la gestion des cours d'eau produisent des études et sensibilisent la population et les collectivités tant au niveau de la prévention des inondations que de l'économie de la consommation d'eau et de la pollution des cours d'eau.

Critères de valorisation	Données sources	Mesure monétaire ou argumentaire	Impact économique	Sources	★ fiabilité ☆ simplicité
<b>Création de richesse</b>					
Création de richesse pour l'économie locale par le loisir de la pêche en eau douce	Un pêcheur en eau douce dépense en moyenne 230€/an pour pratiquer son loisir. Ce chiffre comprend le montant de la licence, l'achat du matériel, des appâts et les frais annexes de la sortie (frais de bouche, paiement d'un accès à un parcours de pêche, etc.)	Nombre de pêcheurs sur le site géré par la structure X 230€/an	La qualité des eaux permet une activité de pêche qui a un impact économique important sur le territoire.	INRA. A.Brun et J-M. Pinet. Le courrier de l'environnement numéro 51. Février 2004. Paris	★★★ ☆☆☆
Création de richesse par l'activité de pêche de loisir en mer pour l'économie locale	Dépenses moyennes d'un pêcheur de loisir autour de la sortie de pêche (hébergement et frais de bouche) : 22€/sortie de pêche	Nombre de sortie par an des pêcheurs sur le site géré par la structure X 22€	La qualité des eaux permet une activité de pêche. Autour d'une sortie de pêche de loisirs il y a des dépenses en frais d'hébergements et de bouche. Ces frais sont autant de gains pour l'économie locale.	- Ifremer. Etude relative à la pêche de loisir en mer en Métropole. Octobre 2007	★★★ ☆☆☆
	Dépenses moyennes d'un pêcheur de loisir pour le matériel, les appâts et la location de bateaux : 87€/an	Nombre de pêcheurs dans l'année sur le site géré par la structure X 87€	La qualité des eaux permet une activité de pêche. Les dépenses de matériel de pêche, appâts et la location de bateaux représentent une création de richesse pour l'économie locale.		
	Un pêcheur en bateau consacre en moyenne 1100€/an pour l'entretien du bateau, les frais d'anneaux, l'équipement et l'assurance	Nombre de pêcheurs en bateau dans l'année sur le site géré par la structure X 1100€	La qualité des eaux permet une activité de pêche. L'entretien du bateau, les frais d'anneaux, l'équipement et l'assurance sont des dépenses qui créent de la richesse dans l'économie locale.		

Création de richesse pour l'économie nationale par l'activité de pêche de loisir en mer	Un pêcheur en bateau consacre en moyenne 600€/an pour le carburant de son bateau La TIPP (taxe intérieure sur les produits pétroliers) s'élève à 60% pour le super sans plomb et 52% sur le gazole	Fourchette de prix en terme de création de richesse : nombre de pêcheurs en bateau dans l'année sur le site géré par la structure X 312€ et 360€	La qualité des eaux permet une activité de pêche. La taxe sur les carburants est reversée à l'état et contribue ainsi à l'économie nationale.		★★★ ☆☆☆
<b>Coûts évités</b>					
Coûts évités pour la collectivité en terme de dépollution des eaux	Afin d'évaluer les coûts engendrés par une pollution des nappes phréatiques on peut utiliser la méthode d'évaluation des coûts évités. Voici un exemple de résultat : - Atteindre les seuils de concentration en chlorure de sodium dans la nappe phréatique d'Alsace d'ici 2015 au lieu de 2027 permet d'éviter des coûts d'investissement et de traitement de l'eau compris entre 5,7 et 6,8 millions d'€	L'application de la méthode des coûts évités demande une étude spécifique auprès d'un bureau d'étude.	Diminution de la pollution des eaux grâce à des études d'impacts (expertises) de l'activité humaine sur la pollution des nappes phréatiques	<a href="http://www.economie-environnement-alsace.ecologie.gouv.fr">www.economie-environnement-alsace.ecologie.gouv.fr</a>	★★★ ☆☆☆



## Quelques méthodes d'évaluation

Afin de ne pas créer de confusion, nous avons pensé nécessaire de définir les termes de « projets environnementaux et de développement durable » et de « biens environnementaux ».

Les **projets environnementaux et de développement durable** sont des actions de l'homme sur son environnement naturel qui ne nuisent pas à ce dernier et qui peuvent le mettre en valeur.

Les **biens environnementaux** sont les ressources minérales, végétales et animales composant notre environnement naturel. Les ressources naturelles peuvent être exploitées en tant que services environnementaux pour être vendues mais elles fournissent aussi des biens non marchands. Ghislain Géniaux, dans sa thèse « Evaluation et régulation des impacts environnementaux » de 1999 donne un exemple qui illustre bien ce concept : « *une forêt, au-delà de l'usage purement marchand qu'elle fournit à travers l'abatage, assure le renouvellement de la biomasse, fournit un habitat à de nombreuses espèces, permet le recyclage du CO<sup>2</sup>, stabilise les terres, peut réduire l'avènement de crues et d'inondations, permet de nombreux usages récréatifs, et contribue à la qualité du paysage.* ».

Nous avons fait une synthèse des différentes méthodes d'évaluation qui peuvent être utilisées afin de mesurer la plus-value monétaire produite par les projets environnementaux et de développement durable. Certaines méthodes servent à mesurer la valeur monétaire minimale d'un bien environnemental. Elles peuvent être utiles dans le cas où le projet préserve ou met en valeur un site dit « naturel ».

## **I. Les méthodes d'évaluation de la plus-value monétaire des projets environnementaux**

Notre référentiel ayant pour but de valoriser les projets environnementaux, l'évaluation a pour but d'identifier les impacts positifs des projets sur l'économie. Deux impacts se dégagent : - la création de richesses  
- les coûts évités

### **I.A. La méthode basée sur la productivité**

Pour connaître la valeur d'une action sur l'environnement, il faut s'intéresser à la théorie des externalités d'Alfred Marshall.

L'externalité ou effet externe désigne une situation économique dans laquelle l'acte de consommation ou de production d'un agent *a* influe positivement ou négativement sur un autre agent *b* non impliqué dans l'action.

Voici un exemple qui illustre cette théorie :

Quels sont les effets externes de la protection de la Sainte Victoire qui peuvent justifier les dispositifs mis en place ?

- une conservation de l'image positive du territoire qui attire des entreprises de technologies de pointe (pôle de Rousset pour la microélectronique)
- la création d'un label de qualité de terroir AOC Sainte Victoire
- un tourisme paysager (ascensions et randonnées) et culturel autour du patrimoine bâti et de la peinture (exposition Cézanne).

Dans notre démarche de valorisation économique des actions sur l'environnement, nous cherchons à identifier les bénéfices économiques de ces actions et le biais par lequel elles contribuent à cette production de richesses. On définit alors une mesure monétaire qui traduit une création de richesse.

L'identification de la totalité des effets externes est quasiment impossible, de ce fait, la productivité totale d'un projet est difficile à évaluer. Nous avons essayé dans notre référentiel d'identifier le maximum d'externalités positives d'un projet et de donner une valeur monétaire à celles-ci. On met en avant ainsi certains bénéfices économiques créés par le projet.

### **I.B. La méthode des coûts évités**

La dégradation d'un bien environnemental va entraîner la perte de services environnementaux (cf : définition de bien environnemental. Page 1 des annexes). Ces services représentent une valeur déduite des coûts engendrés par la collectivité si elle devrait les remplacer en cas de perte ou de dégradation. Le montant déboursé pour le remplacement ou la perte d'un service environnemental génère coût.

Les projets de gestion de biens environnementaux (espaces naturels, biodiversité, cours d'eau, qualité de l'air) évitent les coûts de réparation ou de remplacement de ces biens.

Par exemple (cf. : [www.economie-environnement-alsace.ecologie.gouv.fr](http://www.economie-environnement-alsace.ecologie.gouv.fr)), la disparition d'une zone humide ou sa dégradation entraînerait :

- Une augmentation des risques d'inondation, la zone humide permettant l'écrêtage des crues et donc évitant les dommages occasionnés par les inondations (coûts évités).

- Une réduction des fonctions d'autoépuration des eaux usées par le milieu naturel. La disparition de la zone conduirait alors à construire des stations d'épurations complémentaires ou redimensionner des stations existantes entraînant potentiellement des coûts importants supplémentaires (coûts substitués). C'est sur ce constat que s'est appuyé la mairie de New-York pour préférer initier un programme de restauration et de protection du bassin versant plutôt que de construire une nouvelle usine de traitement de l'eau.

- Une réduction de la biodiversité, nécessitant par exemple la réintroduction des espèces disparues du milieu pour « rétablir » la qualité de l'écosystème endommagé (coûts de remplacement).

Un autre exemple de résultat d'évaluation de coûts évités toujours d'après la même source: Atteindre les seuils réglementaires de concentration en chlorure de sodium dans la nappe phréatique d'Alsace d'ici 2015 au lieu de 2027 permet d'éviter des coûts d'investissement et de traitement de l'eau compris entre 5,7 et 6,8 millions d'euros.

Dans le cas des projets d'insertion par l'activité économique, on peut aussi déduire certains coûts évités pour la collectivité qui n'aura plus à indemniser des individus en difficulté (cf. : référentiel).

## **II. Les différentes méthodes d'évaluation des biens environnementaux**

### **Introduction :**

On peut rattacher aux biens environnementaux deux types de valeurs : la valeur liée aux préférences de l'individu induite par des normes et la valeur intrinsèque, permanente, ce que produit un espace (biodiversité, eau, air, etc.).

La principale difficulté réside dans la détermination d'indicateurs monétaires reflétant les valeurs non marchandes associées aux biens environnementaux. Les valeurs auxquelles nous faisons allusions sont définies par les préférences et l'intérêt de l'individu. L'économiste Brown en 1984 dit que : « *de telles valeurs sont toujours relatives car nous n'avons pas de norme de valeur absolue.* ».

Selon Maurice Allais : « *La valeur sociale d'un objet est mesurée par son prix.* ». Le prix est un signal qui traduit la rareté d'une ressource. Les biens environnementaux ne peuvent pas s'échanger ou se vendre et se consomment gratuitement.

Pour ces raisons, il est difficile de construire des indicateurs monétaires. Il existe néanmoins des méthodes d'évaluation des biens environnementaux qui ne consistent pas à ramener l'environnement à l'état de simple marchandise qu'on peut acheter ou épuiser librement. Elles permettent de fournir un élément de comparaison à des grandeurs économiques plus classiques mobilisées dans l'analyse des décisions et les choix politiques.

### **II.A. Deux méthodes à préférences révélées**

#### **- La méthode des coûts de transports ou de déplacements**

##### **L'intérêt de son utilisation :**

La méthode des coûts de transports ou de déplacement consiste à évaluer les différents coûts que les ménages sont prêts à payer pour profiter d'un lieu à usage récréatif. On prend en compte dans cette méthode d'évaluation, le prix du déplacement mais aussi la durée du temps consacré à ce déplacement.

Cette méthode peut être utilisée pour estimer les bénéfices ou les coûts issus de :

- changements dans la qualité environnementale d'un lieu à usage récréatif ;
- la création d'un lieu à usage récréatif ;
- la suppression d'un lieu à usage récréatif ;
- les changements dans les coûts d'accès d'un lieu à usage récréatif

##### **Définition de la méthode :**

L'enquête menée sur la capacité à payer d'un individu pour se rendre sur un site se fait sous la forme d'un questionnaire administré au public. La zone de diffusion doit être choisie avec pertinence, sachant que plus l'individu est éloigné du site plus il sera capable de payer cher et ses visites sur le site seront moins fréquentes. Il faut aussi, dans l'analyse de l'enquête, pouvoir distinguer et mesurer les visites du site à double vocation (une visite d'un proche peut aussi inciter l'individu à profiter de l'usage récréatif du site).

Le coût du trajet est la somme de toutes les dépenses nécessaires à la réalisation d'une visite vers le site étudié :

- coût de transport simple ;
- droit d'entrée, si nécessaire ;
- coût de l'équipement ;

- coût de l'hébergement, si applicable ;
- éventuellement, coût d'opportunité du temps.

Le coût d'opportunité du temps est intéressant à calculer mais ne fait pas l'unanimité chez les économistes car il prend en compte la variable du temps de loisir. Pour un chômeur, un retraité ou un étudiant, la notion de temps de loisir et l'impossibilité financière ou physique de consacrer son temps libre à un loisir fait qu'on ne peut pas le comparer à un autre actif. Les données du coût d'opportunité du temps ne sont applicables que dans certains cas.

### **Les difficultés de la mise en place de la méthode :**

La méthode des coûts de transports a des limites. En effet, l'usage d'un bien environnemental peut être sur estimé dans le cas des populations captives ou sous estimé dans le cas où le désir d'usage de ce bien n'est pas toujours réalisable. Plus le budget d'un individu est réduit, plus la notion de capacité à payer pour accéder à ce bien va être faible et inversement. Le résultat est à mettre en relation avec les critères socio-professionnels de chaque individu. Cette évaluation est donc assez complexe à réaliser.

### **- La méthode des prix hédonistes**

#### **L'intérêt de son utilisation :**

La méthode des prix hédonistes se base sur la mesure de la valeur que les ménages associent à la variation de la qualité d'un bien environnemental.

Alexandre Tangerini, dans « Une étude hédoniste sur la valeur du paysage », à la fin de son évaluation définit les apports de la méthode :

*« Bien qu'il ne s'agisse que d'une valeur d'usage indirect (ou d'une valeur de contemplation), et outre l'importance non négligeable de la valeur intrinsèque du paysage (ses fonctions biologiques) qui n'est pas évaluable au moyen de la méthode hédoniste, cette dernière permet de fournir des données pouvant être analysées et utilisées dans l'élaboration de programme ou de décisions politiques, dans l'objectif d'un bien-être collectif et de la gestion d'une ressource dont les potentialités sont loin d'être illimitées. ».*

#### **Définition de la méthode :**

On cherche à estimer la valeur de la qualité d'un bien environnemental au travers d'un marché substitut tel que, par exemple, le marché de l'immobilier. L'analyse des caractéristiques qui constituent la valeur d'un bien immobilier fait apparaître le paysage comme un bien environnemental. Ce dernier contribue à la formation du prix de vente du bien immobilier.

Un exemple est donné sur le site [www.economie-environnement-alsace.ecologie.gouv.fr](http://www.economie-environnement-alsace.ecologie.gouv.fr) :

*« A Douai, la diminution du prix moyen d'une habitation lors de l'éloignement à la rivière de la Scarpe (augmentation à chaque rue) est estimé à 7,5%. Le fait d'avoir vue sur la rivière entraîne une augmentation du prix de 21,5% du prix moyen. »*

### **Les difficultés de la mise en place de la méthode :**

Le paysage et sa qualité sont des concepts subjectifs recourant à des normes et des préférences. Neuray en 1982 avance qu' « *il n'y a pas de paysage sans individu* ». L'individu est au centre de la perception des facteurs naturels (faune, flore, occupation des sols, climat, pollution, etc.), des facteurs socio-économiques et culturels et donne naissance à sa perception du paysage. Cette perception est différente selon les goûts d'un individu, d'une société ou d'une époque et c'est pour cette raison que la valeur d'un paysage selon la

méthode des prix hédonistes est à mettre en relation avec les différentes perceptions des individus.

Avec la méthode des prix hédonistes, on évalue l'impact d'un bien environnementale sur la formation des prix de biens marchands. On ne peut pas donner une valeur monétaire directe aux biens environnementaux isolés.

## **II.B. Une méthode à préférence déclarée, la méthode contingente**

### **L'intérêt de son utilisation :**

La méthode d'évaluation contingente a été développée par les économistes à partir des années 1960 pour permettre de prendre en compte les biens non marchands que les analyses classiques, coûts-bénéfices par exemple ne parvenaient pas à intégrer. C'est une estimation des valeurs non marchandes.

Davis est le premier économiste à avoir utilisé cette méthode. En 1963, par la distribution puis l'analyse d'un questionnaire il a pu révéler le consentement à payer de la population locale pour conserver l'usage des forêts du Maine.

En 1980, les Etats-Unis ont reconnue de manière administrative et juridique la méthode d'évaluation contingente comme l'unique méthode d'évaluation capable de mesurer les valeurs d'usage et de non usage des biens environnementaux. Aujourd'hui, cette méthode est très utilisée car elle évalue le surplus monétaire que les individus retirent de l'utilisation gratuite de l'écosystème.

### **Définition de la méthode :**

Elle consiste à reconstruire des indicateurs de prix à partir des réponses à des arbitrages d'un échantillon de la population soumis à une situation hypothétique. On administre un questionnaire à des individus qui constituent un échantillon de la population choisi pertinemment par le prospecteur de l'étude. Les réponses de chaque individu vont permettre de révéler le prix maximal que chacun est prêt à payer pour la mise en place d'un dispositif de protection de l'environnement ou la possibilité d'accéder à un site récréatif de pleine nature. Par exemple, une des questions posées dans un questionnaire sur l'évaluation du paysage de la Camargue (étude de G. Géniaux) est :

« *S'il y avait eu un péage de 15 francs, seriez-vous venu ? Et de même pour un péage de 20 francs, 30 francs...* ».

Voici le type de résultat que peut donner une évaluation basée sur la méthode contingente :

*La valeur est exprimée en € année/ménages/an. Cela se traduit par le consentement à payer en 2006 pour chaque ménage tous les ans afin de conserver ou d'acquérir un bien environnemental.*

*- évaluation de la valeur de la nappe phréatique d'Alsace :*

Rendre l'ensemble de la nappe (phréatique) d'Alsace potable a une valeur de 20 à 42€ 2006/ménage/an.

La qualité naturelle de la nappe phréatique d'Alsace a une valeur de 35 à 76€ 2006/ménage/an.

*- évaluation de la valeur du réseau hydrographique de l'île de Rhinau et de ses aménagements :*

Pour la population des communes limitrophes, le réseau hydrographique et ses aménagements ont une valeur de 18,7€ 2006/ménage/an.

Pour les habitants situés dans un périmètre de 10km, la valeur est de 14,1€ 2006/ménage/an.

Pour les habitants de la ville de Sélestat (plus grande ville de l'île), la valeur est 10,8€ 2006/ménages/an.

### **Les difficultés de la mise en place de la méthode :**

Les difficultés de la méthode contingente résident en trois points :

- la description objective et la délimitation de la zone évaluée au destinataire du questionnaire

- le choix de l'échantillon de la population qui va nous fournir nos indicateurs

- l'intégration à l'étude des biais que l'on peut rencontrer afin de ne pas surestimer ou sous-estimer le consentement à payer. Il faut prendre en compte les différentes représentations sociales dues à l'éducation, au type de profession (un agriculteur, un personne vivant du tourisme et un ouvrier industriel vont percevoir l'espace « naturel » de trois façons différentes), etc., mais aussi le fait que le discours n'est pas toujours cohérent avec l'action pour différentes raisons que nous n'expliquerons pas ici.

Ainsi, la préparation du questionnaire est stratégique pour une bonne évaluation et l'analyse de celui-ci est assez complexe.

Il n'existe pas de méthode incontestable pour évaluer la valeur non-marchande d'un bien environnementale. Mais on peut évaluer un bien non marchand lorsqu'il disparaît. Par exemple, il est possible d'évaluer le coût sanitaire de la pollution sur l'image d'un territoire et la santé de ses habitants (cf. : thèse de G. Géniaux, la partie 4 sur l'évaluation des coûts sanitaires de la pollution atmosphérique à Paris).

### **Conclusion :**

En conclusion de ce chapitre II., nous pouvons dire que ces méthodes d'évaluation sont intéressantes pour lancer des pistes de recherches sur la valeur économique des biens environnementaux mais en aucun cas elles peuvent objectivement évaluer sa valeur réelle. En effet, ces méthodes sont basées sur ce que Maurice Parodi (président du collège coopératif PACA) appelle « l'individualisme méthodologique ». Voici sa définition du concept : « l'individualisme méthodologique », c'est la théorie qui affirme que l'intérêt collectif est la somme des intérêts individuels.

Or, cette hypothèse est fautive puisque les intérêts individuels peuvent se contrarier ou, être aller dans le même sens mais donner des résultats nuisibles à l'intérêt commun.

Maurice Parodi prend l'exemple de la théorie des encombrements : les bouchons en agglomération démontrent que les intérêts individuels vont à l'encontre de l'intérêt collectif.

La théorie du système des préférences de Smith est mise à mal notamment dans le cas de l'utilisation des biens et services environnementaux. Sans une régulation des utilisations, l'addition des intérêts individuels pour ces biens et services mènent à une dégradation de l'environnement et cela va à l'inverse de l'intérêt collectif. Les méthodes basées sur des préférences ont donc des limites et doivent être utilisées en toutes connaissances de causes.

# Bibliographie

## **L'économie de l'environnement et l'évaluation des biens environnementaux**

### **Sites web**

[www.ecologie.gouv.fr](http://www.ecologie.gouv.fr)

[www.economie-environnement-alsace.ecologie.gouv.fr](http://www.economie-environnement-alsace.ecologie.gouv.fr)

[www.notre-planete.info/actualites/actu\\_834\\_pollution\\_chimique\\_sante.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_834_pollution_chimique_sante.php)

[www.notre-planete.info/actualites/actu\\_1390\\_impact\\_economique\\_sante\\_asthme\\_cancers.php](http://www.notre-planete.info/actualites/actu_1390_impact_economique_sante_asthme_cancers.php)

### **Ouvrages manuscrits**

- « *Les coûts de la croissance sur l'environnement* ». Barry Commoner. Texte préparé pour une conférence sur « Energie, croissance économique et environnement ». 1971. Washington
- « *Economie de l'environnement* » sous la direction de Robert et Nancy Dorfman. Coll. Economie contemporaine. Ed. Calmann-Levy. 1975
- « *Introduction à l'économie de l'environnement* ». Mathieu Glachant, CERNA, Ecole des mines de Paris. Décembre 2005
- « *Le ménagement de la nature ; des politiques contre la pollution* ». Rémy Prud'Homme. Ed. Dunod. 1980. Paris
- « *L'intérêt public* » L. Ruff. 1970

### **Mémoires et thèses**

- « *Evaluation et régulation des impacts environnementaux* ». Thèse de Ghislain Géniaux sous la direction d'Antoine Soubeyran, Université de la Méditerranée, soutenue le 21 juin 1999.
- « *l'expansion de caulerpa taxifolia et caulerpa racemosa : impacts sur les activités humaines* ». Vincent Gravez. 2003. Université de la Méditerranée d'Aix-Marseille

### **Rapports et études**

- « *Valeur économique des zones humides de l'estuaire de la Seine (France)* ». Application de la méthode d'évaluation contingente ». O. Beaumais, R. Chakir, D. Laroutis.
- Présentation Power point, lors des dix-huitièmes rencontres régionales de l'Environnement en 2007 à Aix en Provence, de « *la valorisation économiques de biens et services issus de la diversité biologique* ». Sarah Hernandez. 8 Juin 2006.
- « *Contribution à l'évaluation des vulnérabilités en zone périurbaine sensible aux incendies de forêt – Recours à des indicateurs socio-économiques.* ». C. Napoléone. Mars 2007. Aix en Provence.



- « *Une étude hédoniste sur la valeur du paysage* ». Alexandre Tangerini. Berne. 2005
- « *Guide de bonnes pratiques pour la mise en œuvre de la méthode des coûts de transports* »  
Sébastien Terra. Ministère de l'écologie et du développement durable.

### **Article**

- « *De la singularité de la méthode d'évaluation contingente* ». Stéphane Luchini. Economie statistique numéro 357-358. 2002

### **Rencontre**

- Entretien avec Ghislain Géniaux, directeur de recherche à l'INRA d'Avignon.

## **L'économie sociale et solidaire et l'évaluation de l'utilité sociétale ou sociale**

### **Sites web**

- [www.jardin.dokenstok.com](http://www.jardin.dokenstok.com)
- [www.grainepaca.org/upload/File/fiche\\_jardin.pdf](http://www.grainepaca.org/upload/File/fiche_jardin.pdf)
- [www.jardins-familiaux.asso.fr](http://www.jardins-familiaux.asso.fr)
- [www.pagesperso-orange.fr/jardins-familiaux](http://www.pagesperso-orange.fr/jardins-familiaux)
- [www.chantiervert.fr](http://www.chantiervert.fr)
- [www.ardie47.fr](http://www.ardie47.fr)
- [www.reseaucocagne.asso.fr](http://www.reseaucocagne.asso.fr)
- [www.avise.org](http://www.avise.org)
- [www.adai13.asso.fr/fiches/pro/pro\\_chantier\\_insertion](http://www.adai13.asso.fr/fiches/pro/pro_chantier_insertion)
- [www.ordimip.com](http://www.ordimip.com)
- [www.reseau-empreintes.com](http://www.reseau-empreintes.com)
- [www.compostage.free.fr](http://www.compostage.free.fr)
- [www.microrange.com](http://www.microrange.com)
- [www.chantier.qc.ca](http://www.chantier.qc.ca)
- [www.inra.fr](http://www.inra.fr)
- [www.educ-envir.org](http://www.educ-envir.org)
- [www.autoclubaix.com](http://www.autoclubaix.com)

### **Ouvrages manuscrits**

- « *L'économie sociale et solidaire s'associer pour entreprendre autrement* ». Danielle Demoustier. Synos. Alternatives économiques. 2007. Paris

- « *De l'intérêt général à l'utilité sociale* ». X. Engels, M. Hély, A. Perrin, H. Trouvé. Juin 2006. LASMAS Laboratoire d'analyse secondaire et de méthodes appliquées à la sociologie. Institut du Longitudinal.
- « *Guide développement local et développement social* ». Jaqueline Mengin. Janvier 1999. L'Harmattan.

### **Périodiques**

- « *L'utilité sociale* ». Hors série pratique numéro 11 du magazine mensuel « Alternatives économiques ». Septembre 2003. Paris.
- « *Intérêt général, utilité sociale ou sociétale, vers un nouveau cadre ?* » (*Le fait du mois*). Cédric Morin. Article issu du magazine bimensuel « Association mode d'emploi ». Juin Juillet 2005.
- « *Eclairage sur l'évaluation de l'utilité sociale des associations* ». Sous la direction de Loïc Danieau. Numéro 99 de la revue « Dossier pour notre temps ». Octobre décembre 2001.
- « *Le jardinage ouvrier : ressource alimentaire et affirmation de soi* ». Manuel Pluinage et Florence Weber. INRA. Cahiers d'économie et sociologie rurales numéro 27. 1993. Paris.
- « *Etat de santé et insertion professionnelle des bénéficiaires du RMI* ». « Etudes et Résultats » numéro 7. Février 1999. DREES. Direction de la Recherche des Etudes d'Evaluation et des Statistiques.
- « *Nouveaux indicateurs de la pauvreté et mesures de la production domestique* ». France Caillavet. INRA. Issu du périodique trimestriel « Economie et société rurales ». 2000. Paris
- « *Jardins, jardinage et autoconsommation alimentaire* ». « INRA, sciences sociales » numéro 2. Avril 1995. INRA.
- « *Evaluer l'utilité sociale de son activité* ». « Les cahiers de l'Avisé » numéro 5. Novembre 2007. Avisé et Culture et Promotion. Paris.

### **Mémoire et thèse**

- « *Evaluer l'utilité sociale des projets associatifs en environnement* ». Valérie Barre. Octobre 2002. Université de droit, d'économie et des sciences d'Aix-Marseille.

### **Rapports et études**

- « *l'insertion par l'activité économiques en 2002* » Avisé. 2004
- « *Etat des lieux de l'IAE des Alpes Maritimes* ». CLAIE. Octobre 2007
- « *L'utilité sociale dans les champs d'activité de l'économie sociale et solidaire en PACA* ». Collège coopératif. Décembre 2002
- « *L'utilité sociale des organismes de l'économie sociale et solidaire : une mise en perspective sur la base de travaux récents* ». Rapport de synthèse pour la DIES et la MIRE, programme de recherche « L'économie sociale en région ». Jean Gadrey. 2004. Paris.
- « *Evaluation du secteur de l'économie sociale en Languedoc-Roussillon* ». M. Garrabé, L. Bastide, C. Fas. Juillet 2001. RECMA : Revue des études coopératives, mutualistes et associatives.

- « *L'évaluation de l'utilité sociale des projets en environnement* ». RREGE/ARPE. Recueil des interventions du 19et 20 Juin 2002. Institut pour la Forêt. Gardanne. Aix en Provence.
- « *De la demande sociale aux pratiques d'aménagement* ». RREN/ARPE. Université d'automne 1993. Aix en Provence.
- « *Guide d'évaluation de l'utilité sociale des structures intervenant dans le domaine de l'environnement et du développement durable* ». TERCIA Consultants. Juin 2005.

### **Rencontres**

- Réunion du Comité de pilotage Evaluation de l'utilité sociale Environnement du jeudi 20 mars 2008 à l'Hôtel de Région. Marseille
- Recherche à la bibliothèque du collège coopératif présidé par Maurice Parodi

## **Le développement durable**

### **Sites web**

[www.arpe-paca.org](http://www.arpe-paca.org)

[www.rrege.org](http://www.rrege.org)

[www.territoires-durables.fr](http://www.territoires-durables.fr)

<http://la.passiflore.free.fr/dechets.htm>

[www.cevennes-ecotourisme.com/modules/edito](http://www.cevennes-ecotourisme.com/modules/edito)

[www.lepapier.fr/indust\\_recyclage.htm](http://www.lepapier.fr/indust_recyclage.htm)

[www.solagro.org](http://www.solagro.org)

[www.ciele.org](http://www.ciele.org)

[www.econologie.com/mobile/ar-1277](http://www.econologie.com/mobile/ar-1277)

[www.assohqe.org/documents\\_certifications\\_hqe.php](http://www.assohqe.org/documents_certifications_hqe.php)

[www.region-bretagne.fr/CRB/Public/rubriques\\_thematique/agir\\_pour\\_lenvironn/de\\_lair](http://www.region-bretagne.fr/CRB/Public/rubriques_thematique/agir_pour_lenvironn/de_lair)

[www.ecolopop.info](http://www.ecolopop.info)

[www.senat.fr/rap/l97-4392/l97-439221.html](http://www.senat.fr/rap/l97-4392/l97-439221.html)

[www.cedef.minefi.gouv.fr/synthese/enr/synthese.htm](http://www.cedef.minefi.gouv.fr/synthese/enr/synthese.htm)

[www.rare.asso.fr](http://www.rare.asso.fr)

### **Ouvrages manuscrits**

- « *Les nouveaux indicateurs de richesse* ». J. Gadrey et F. Jany-Catrice. 2005. Ed. La Découverte. Coll. Repères.
- « *Le schéma des espaces naturels et ruraux* » issu de la L.O.A.D.D.T de 1999
- « *Les indicateurs du développement* » François Régis Mathieu. 2006

## Article

- « *La valorisation du patrimoine, développement durable et dynamique des territoires* » article de M. Parodi. Avril 2008

## Rapports et études

- « *Tableau de bord de la prévention de la production des déchets* ». Bilan 2006. ADEME. Coll. Repères.

- « *Coûts de collecte sélective et de tri des OM recyclables en Europe* ». Bilan et comparaison. ADEME/Dir des déchets. Déc 2002.

- « *Etude de faisabilité du tri des déchets de chantier in situ avec création d'une filière d'insertion d'agent valoriste* » d'après la construction du terminal passager de croisière PAM. 2003. ARPE PACA.

- « *Indicateurs nationaux du développement durable : lesquels retenir ?* ». A. Ayong Le Kama, P. Le Lourd, C. Lagarenne. Août 2004. Ed. La Documentation française. Coll. Réponses environnement. Paris.

- Etude sur « *Les hauts de Feuilly, habitat HQE.* » Marc Facchinetti. IAR Lyon. 2005-2006

- « *Retour d'expériences et recommandations pour l'Agenda 21 local* » RARE. 2004

- « *Reconsidérer la richesse* ». Rapport d'étape de la mission : « Nouveaux facteurs de richesse » au Secrétaire d'Etat à l'économie solidaire. Patrick Viveret. 2001. Paris.

## Autres sources bibliographiques

### Sites web

[www.vosdroits.service-public.fr](http://www.vosdroits.service-public.fr)

[www.ruralinfos.org](http://www.ruralinfos.org)

[www.chasseurdefrance.com](http://www.chasseurdefrance.com)

[www.ifrap.org](http://www.ifrap.org)

[www.cidcspes.free.fr](http://www.cidcspes.free.fr)

[www.place-public.fr/article783.html](http://www.place-public.fr/article783.html)

### Ouvrages manuscrits

- « *Petit guide de l'évaluation publique* ». Conseil national de l'évaluation. 1996. Paris.

- « *La statistique sans formule mathématique* ». Bernard Py. Août 2007. Pearson éducation.

### **Article**

- « *Plantes envahissantes, que faire ?* » numéro de janvier 2004 du mensuel « Espaces naturels de France ».

### **Rapports et études**

- « Les chasseurs qui sont ils ? ». Etude CSA. 2007.

- « *Bilan national de l'indemnisation des dégâts agricoles de sangliers* ». Rapport de Benoît Guibert, Responsable du service « Dégâts de gibiers » de la Fédération nationale des chasseurs. 2007.

- « *Tarification des interventions du service régional incendie* »

## Contacts et remerciements

Nom	Fonction	Structure	Téléphone	Mail
Léonard Verhaeghe	directeur	CLAIE, insertion	04 92 07 19 22	
Béatrice Daragon		ADEME	04 91 32 84 55	<a href="mailto:beatrice.daragon@ademe.fr">beatrice.daragon@ademe.fr</a>
Julien Nadreau	animateur	Jardins solidaires méditerranéens	04 91 51 73 86	<a href="mailto:reseauism@free.fr">reseauism@free.fr</a>
Martine Abadie	Membre du réseau	EVAL, utilité social	04 42 58 42 15	
Jacques Pouly	président	Semailles insertion	04 90 16 05 05	
Patrick Gonnet	animateur	Collectif d'utilité sociale du 05	04 92 57 16 23	<a href="mailto:collectif05@wanadoo.fr">collectif05@wanadoo.fr</a>
	président	Réseau chantier école PACA	06 72 42 89 26	
Maurice Parodi	président	Collège coopératif	04 42 17 03 00	<a href="mailto:mparodi@collcoop.org">mparodi@collcoop.org</a>
Fabien Didier	commandant	Etat major de Zone Sud	04 42 94 94 15	<a href="mailto:fabien.didier@interieur.gouv.fr">fabien.didier@interieur.gouv.fr</a>
Emilie Scherer		OFME	04 42 65 78 13	<a href="mailto:emilie.scherer@ofme.org">emilie.scherer@ofme.org</a>
Yvon Duché		ONF (Mediterranée)	04 42 17 57 04	<a href="mailto:yvon.duche@onf.fr">yvon.duche@onf.fr</a>
Bernard Foucault		Délégation de la protection de la forêt méditerranéenne	04 91 15 68 36	<a href="mailto:bernard.foucault@interieur.gouv.fr">bernard.foucault@interieur.gouv.fr</a>
Etienne Cabanne		Délégation de la protection de la forêt méditerranéenne		<a href="mailto:etienne.cabanne@interieur.gouv.fr">etienne.cabanne@interieur.gouv.fr</a>
Alain Lesturgez	commandant	OFME		<a href="mailto:alain.lesturgez@ofme.org">alain.lesturgez@ofme.org</a>